



**AU PASSAGE À NIVEAU,
QUAND LE FEU ROUGE
CLIGNOTE, PERSONNE
N'A LE TEMPS DE
TRAVERSER.**

#RestonsVigilants

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

SNCF
RÉSEAU

#RESTONS VIGILANTS ÉVITEZ LES COMPORTEMENTS DANGEREUX



À l'approche d'un passage à niveau, restez vigilants

Ne vous laissez pas distraire en écoutant de la musique ou en utilisant votre téléphone. Cyclistes, l'usage de ces appareils en roulant est interdit.

La distraction est une cause principale d'accident.



Regardez avant de traverser

Assurez-vous qu'aucun train n'arrive. Une baisse de vigilance ou une prise de risque peut se révéler fatale.



Arrêtez-vous au feu rouge clignotant

Patiencez durant toute la durée de fonctionnement du feu (art.R 412-41 du code de la route) et attendez l'ouverture complète des barrières avant de traverser le passage à niveau.



Ne vous engagez pas si un train approche

Le code de la route accorde la priorité absolue aux trains (article R422-3).



En cas de problème, alertez !

Utilisez en priorité le téléphone d'alerte et d'urgence présent ou consultez la pancarte installée à côté du passage à niveau.



Quand vous attendez le passage d'un train : patience !

Le temps d'attente n'excède jamais quelques minutes. Ne tentez pas de passer ni à côté, ni sous les barrières, vous n'en avez pas le temps.



Utilisateurs de deux-roues, mettez pied à terre

La roue de votre vélo peut se coincer dans le plancher du passage à niveau. Descendez de votre deux-roues et restez vigilants en traversant.



Sanctions applicables

Contrevenir au non-respect du feu rouge clignotant est puni d'une amende.

Cyclistes, soyez vigilants !

Un passage à niveau se trouve sur votre parcours situé à La Baule-Escoublac, *Bd de la Forêt*.

**EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ,
VOUS RISQUEZ VOTRE VIE ET CELLE DES AUTRES.**

“ *Au passage à niveau,
le temps à gagner se compte en secondes,
celui à perdre, en vie entière.* ”



Passage à niveau n°401



Le Triathlon "Audencia La Baule" est organisé par les étudiants d'AUDENCIA



Plus d'informations sur
www.prevention-ferroviaire.fr/

